



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B 3.11

Numéro de la demande : 2022-1512
Demande : Nouvelles modifications des étiquettes d'un produit – Nouveaux organismes nuisibles
Produit : Herbicide SZ-0050
Numéro d'homologation : 34178
Principes actifs (p.a.) : 67,74 % de sulfentrazone, 4,84 % de tribénuron-méthyle
Numéro de document de l'ARLA : 3359581

Contexte

L'herbicide SZ-0050 est une formulation de granulés dispersables dans l'eau contenant 67,74 % de sulfentrazone et 4,84 % de tribénuron-méthyle, et est homologué pour la suppression/répression prolongée de certaines espèces de latifoliées et de graminées, en pré et postlevée, dans plusieurs cultures au Canada.

But de la demande

La présente demande vise à modifier l'étiquette de l'herbicide SZ-0050 afin d'y inclure la répression de la soude roulante par un mélange en cuve d'herbicide SZ-0050 + glyphosate, lorsqu'il est appliqué en prélevée. L'herbicide SZ-0050 est un mélange de Sulfentrazone 75WG MUP (n° d'homologation 33834) et d'Express 50 SG MUP (n° d'homologation 28176).

Évaluation des caractéristiques chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

De telles évaluations n'étaient pas requises, étant donné qu'aucune modification n'a été apportée aux caractéristiques chimiques, à la formulation ou au profil d'emploi du produit.

Évaluation de la valeur

Le demandeur a soumis une justification scientifique qui détaille les renseignements relatifs à l'herbicide SZ-0050. La justification était fondée sur des homologations antérieures et, compte tenu de cette information, on s'attend à ce qu'un mélange en cuve de l'herbicide SZ-0050 + glyphosate favorise une répression efficace de la soude roulante. L'ajout de la répression de la soude roulante par l'herbicide SZ-0050 + glyphosate sur l'étiquette offrira aux producteurs une nouvelle solution de lutte contre les populations de soude roulante, ce qui contribuera à lutter contre la résistance.

Conclusion

L'ARLA a terminé l'évaluation de la demande en question et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour appuyer l'inclusion de la répression de la soude roulante par un mélange en cuve de l'herbicide SZ-0050 + glyphosate à la dose proposée sur l'étiquette de l'herbicide SZ-0050.

Références

3341908 2022, Rationale to Support the Tank Mix of SZ-0050 Herbicide plus Glyphosate for Suppression of Russian thistle, DACO: 10.1, 10.2, 10.2.3.1, 10.6

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Santé Canada, 2022

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9